

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ PARIS 12

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

05/2009



Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu la décision du Conseil des Etudes et de la Vie Universtaire

Vu les pièces justificatives produites par M. MARIANO SANCHEZ BIARGE, né le 25 décembre 1953 à BARCELONE (ESPAGNE), en vue de son inscription au Diplôme d'Université IMPLANTOLOGIE ORALE ET MAXILLO-FACIALE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ IMPLANTOLOGIE ORALE ET MAXILLO-FACIALE**

est décerné à **M. MARIANO SANCHEZ BIARGE**

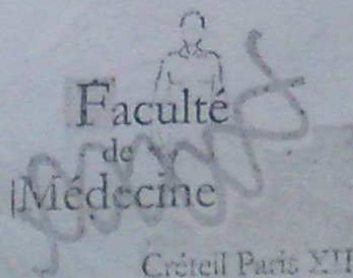
au titre de l'année universitaire 2008-2009.



PAPPEL EXCLUSIVO PARA DOCUMENTOS NOTARIALES

9N5913708

Le titulaire



Fait à CRETEIL, le 15 juillet 2009

La Présidente

  
Simone BONNAFOUS

/0K65Z20080197